

## I. Inscriptions

### 1. Inscriptions des élèves entrant en classes de seconde générale

- Chaîne d'inscription le

**VENDREDI 30 JUIN 2023**

(patio de l'administration)

**de 8 h à 19h**

## II. RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023 :

**La rentrée des classes se fera le :**

**LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023**

**A 8H**

**La journée se terminera à 15h**

**Les internes entreront à l'internat le soir même.**

**L'emploi du temps sera effectif dès le mardi 05 septembre 2023.**

### III. Récapitulatif des pièces à fournir :

#### Pour tous les nouveaux élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique

	La fiche de renseignement famille	
	La fiche d'admission	
	La photocopie de livret de famille	
	La fiche intendance	
	Un R.I.B	Obligatoire pour tous les élèves A scotcher à l'emplacement prévu
	Un chèque, à l'ordre de <b><u>l'agent comptable du Lycée du Mont Blanc René Dayve</u></b> , pour la restauration de 50 € uniquement si l'élève s'inscrit comme demi-pensionnaire	A agraffer à l'emplacement prévu <b>Inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque</b>
	Le règlement relatif au fonctionnement du service restauration et d'hébergement	Signer et rapporter <b>la page 6 du règlement</b>
	Fiche urgence + photocopie du carnet de vaccinations	
	Le bulletin d'adhésion à la Coopérative Scolaire + le chèque d'adhésion de 10 € à l'ordre de la <b><u>Coopérative scolaire du Mont Blanc René Dayve</u></b>	<b>Inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque</b>
	Le bulletin d'adhésion à la MDL + le chèque d'adhésion de 10 € à l'ordre de la <b><u>Maison du Lycée du Lycée du Mont Blanc René Dayve</u></b>	<b>Inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque</b>
	Demande d'internat	Joindre une lettre de motivation et une photo d'identité
	La carte PASS REGION	Chaque élève s'inscrit sur le site : <a href="http://passregion.auvergnerhonealpes.fr">passregion.auvergnerhonealpes.fr</a> : Attention au moment de l'inscription il faut avoir une photo d'identité. Cette carte servira entre autre à avoir l'accès au Lycée et au restaurant scolaire

## IV. MATERIEL POUR LES CLASSES DE SECONDE GENERALE

### Calculatrices

Les enseignants de mathématiques du lycée du Mont-Blanc René Dayve propose une commande groupée de calculatrices NumWorks programmables en python (nécessaire pour le lycée). L'achat groupé permet de bénéficier de **10 % de réduction**. Les calculatrices arrivent directement au lycée, elles seront distribuées par les enseignants. Si vous souhaitez participer à cet achat groupé, nous vous invitons à commander la calculatrice via le lien :

**<https://promo.numworks.fr/9352>**

Le prix est de **82.99 €** et pour qu'on puisse les recevoir à la rentrée la date limite de commande a été fixée au **DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023**.

Pensez à conserver la facture pour le service après-vente ou comme preuve d'achat pour vos assurances. Les calculatrices NumWorks sont garanties 2 ans et toute l'équipe NumWorks est basée en France. Pour toute question, vous pouvez leur écrire directement à l'adresse suivante : **contact@numworks.com**.

## V. TRANSPORTS SCOLAIRES :

### 1) **Par route ou via la SNCF pour les jeunes domiciliés dans le Pays du Mont Blanc**

Les transports scolaires routiers ou SNCF sont gérés par la Collectivité locale, à savoir la **Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc**. Les demandes de transport se font uniquement par internet sur le site de la CCPMB avant le **19 juillet 2023** via le lien :

**www.ccpmb.fr**

### 2) **SNCF pour les jeunes domiciliés en dehors du Pays du Mont Blanc (à partir de Magland)**

Les transports scolaires SNCF sont gérés par les services de la Région Auvergne Rhône Alpes. Les demandes d'abonnement SNCF se font uniquement par internet sur le site de la Région avant le 19 juillet 2022 via le lien :

**[https://transportscolaire.hautsavoie.auvergnerhonealpes.fr/craura\\_74/usager/](https://transportscolaire.hautsavoie.auvergnerhonealpes.fr/craura_74/usager/)**

**LES INTERNES N'ONT PAS DROIT AUX SUBVENTIONS ACCORDEES AUX DEMI-PENSIONNAIRES OU EXTERNES PAR LE CONSEIL REGIONAL. (Abonnement possible, voir avec le transporteur).**